



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2025
CONVOCATION EN DATE DU 8 OCTOBRE 2025

DELIBERATION N° 06/05/2025

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de votants : 24

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, RISBOURG Dominique, SION Michel STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, ARROMAN Alexandra, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme ABDELOUHAED Frédérique donne pouvoir à M. ABDELOUHAED Olivier, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : MM. TRIoux Annick, DRELON André, PLAYE Maryse

Membres absents : MM. GALAND Mélanie, PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme MARCUZZI Jeannette

OBJET : Budget 2025 – Modification affectation du résultat 2024 suite à dissolution du syndicat des Grangettes

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 04/03/2025 du 8 avril 2025 portant l'affectation du résultat de 2024 comme suit :

Excédent antérieur reporté : 5 156 625.92 €

Virement prévisionnel à la section d'investissement : 4 207 020.59 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice excédentaire : 457 402.70 €

Résultat d'investissement de l'exercice excédentaire (ligne 001) : 225 809.91 €

Excédent de fonctionnement au 31/12/2024 : 5 614 028.62 €
Exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) : 2 817 085.60 €
Affectation de l'excédent reporté (ligne 002) : 2 796 943,02 €

Suite à la dissolution du syndicat des Grangettes par arrêté préfectoral en date du 7 mai 2025, les résultats de fonctionnement et d'investissement proratisés sont à réintégrer dans le budget de la commune.

Pour la commune, les résultats budgétaires sont les suivant :

- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (ligne 001) : - 1 346.25 €
- Résultat de fonctionnement reporté (ligne 002) : 4 167.77 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DECIDE: modifier l'affectation du résultat comme suit :

Débiter le résultat d'investissement de l'exercice excédentaire (ligne 001) de 1 346.25 € - ce qui modifie le montant à 224 463.66 €
Créditer l'affectation de l'excédent reporté (ligne 002) de 2821.52 € (=4 167.7 -1346.25) - ce qui modifie le montant à 2 799 764,54 €
Effectuer un virement complémentaire à la section d'investissement (compte 1068) de 1 346.25 € - ce qui modifie le montant à 2 818 431.85 €

PRECISE que les mouvements correspondants seront inscrits à la décision modificative 1.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à Mme. STIEVENARD Karine), GUIOT Christelle, ARROMAN Alexandra, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ABDELOUHAED Frédérique (pouvoir remis à M. ABDELOUHAED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Bruno SALIGOT.



La Secrétaire de séance,

Jeannette MARCUZZI.

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 16/10/2025

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20251014-06_05_2025-DE

Date d'affichage : 22/10/2025

Le Maire,

Bruno SALIGOT.

